

Principaux chiffres clés de la Fondation collective Swiss Life Invest – Swiss Life Business Premium



L'offre de Swiss Life Business Premium

La loi autorise les institutions de prévoyance souhaitant assurer les parts de salaire supérieures à 127 980 francs (état: 2020) à mettre en place des solutions individuelles dans le deuxième pilier. Avec la solution 1e de Swiss Life, les employeurs et leurs collaborateurs clés peuvent investir leurs capitaux de prévoyance dans la stratégie de placement de leur choix. Avantage majeur: chacun peut adapter la stratégie à son horizon de placement et à sa capacité de risque propres, ce qui ouvre des opportunités pour optimiser le rendement des capitaux de prévoyance.



**73% de croissance
annuelle moyenne de
la fortune (2017–2019)**



**Plus de
180 affiliations**



**Plus de 1200
personnes assurées**

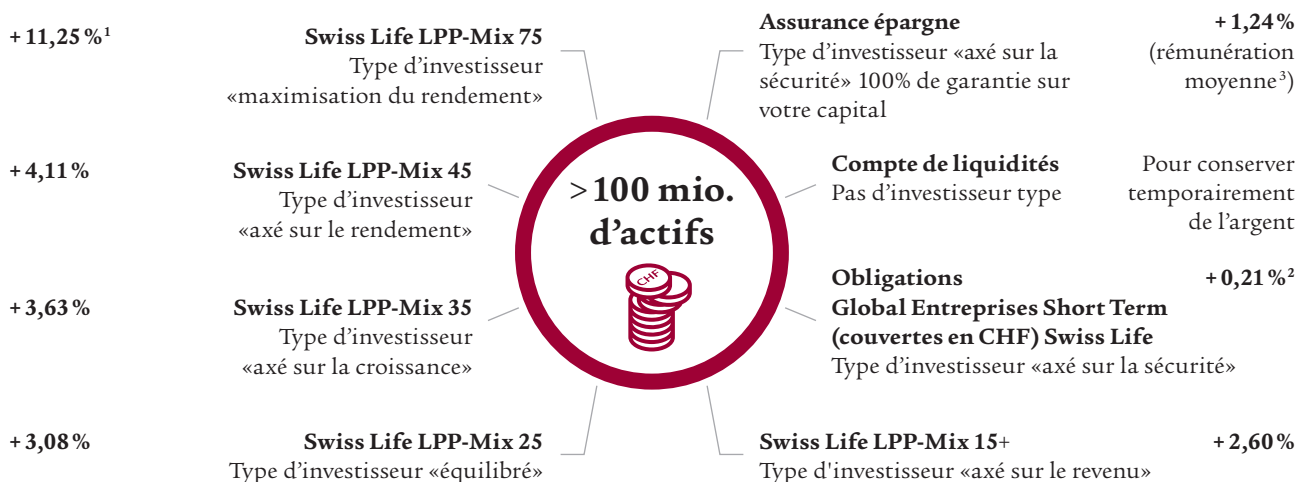


**Choix entre des
stratégies de
placement attrayantes**

Les principales caractéristiques de Swiss Life Business Premium

- **Assurance épargne** avec garantie de capital à 100%
- **Large choix** de stratégies de placement: de l'assurance épargne au LPP-Mix 75 en passant par la liquidité
- **Changement** de stratégie de placement gratuit possible à tout moment
- Plans de prévoyance **optimisés selon IFRS** possibles
- **Accès en ligne** à votre solution de prévoyance

Stratégies de placement proposées avec performance moyenne sur 5 ans



¹ Performance moyenne depuis le lancement le 31.10.2018

² Performance moyenne depuis le lancement le 11.10.2013

³ y compris taux et excédent lié aux risques



Informations supplémentaires et conseil individualisé

Vous êtes intéressé(e) par Swiss Life Business Premium? Votre conseiller ou conseillère se tient à votre disposition.

Pour toutes les possibilités de placement, vous bénéficiez de la gestion de fortune professionnelle de Swiss Life Asset Management SA selon l'approche éprouvée Swiss Life Best Select Invest Plus®.

Vous trouverez de plus amples informations sur Swiss Life Business Premium à l'adresse swisslife.ch/businesspremium

Clause de non-responsabilité: la présente publication ne constitue ni une incitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente d'instruments de placement. Son but est uniquement d'informer.